

INFORMATIONS STATISTIQUES RÉCENTES

N° 22-2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Luxembourg, 27 juillet 2017

Indice socio-économique : Inégalités entre les communes luxembourgeoises

Le STATEC vient de publier un bulletin qui présente une analyse détaillée de l'indice socio-économique luxembourgeois au niveau des communes. Parmi les quinze communes les mieux classées, six se situent dans le canton de Luxembourg, quatre dans le canton de Grevenmacher, trois dans le canton de Capellen et deux dans le canton d'Esch-sur-Alzette. L'agglomération de la Ville de Luxembourg, en tant que moteur économique nationale, semble donc jouer un rôle fondamental dans la structuration spatiale des inégalités socio-économiques.

Le STATEC a établi un indice composé d'une série de variables socio-économiques pour mesurer l'évolution des inégalités sociales au niveau communal. Un tel indice n'a pas pour objectif de stigmatiser certaines communes, mais doit contribuer à la définition de politiques économiques et sociales du futur. Dans le cadre de la réforme des finances communales, cet indice doit servir à la répartition du fonds de dotation globale des communes.

Analyse spatiale des différentes variables composant l'indice socio-économique luxembourgeois

La part des personnes bénéficiant du **revenu minimum garanti** varie entre 0,5 % dans la commune de Heffingen et 8,5 % à Wiltz, avec une moyenne nationale de 3,6 %. Les gens qui touchent le RMG sont plus présents dans la partie nord du Luxembourg que dans le centre et le sud. Plusieurs communes font néanmoins exception à cette observation avec des parts relativement élevées : la Ville de Luxembourg, les communes de l'ancien bassin minier au sud-ouest du pays, les communes le long de la frontière allemande, ainsi que certaines communes des cantons d'Echternach, de Mersch et de Redange.

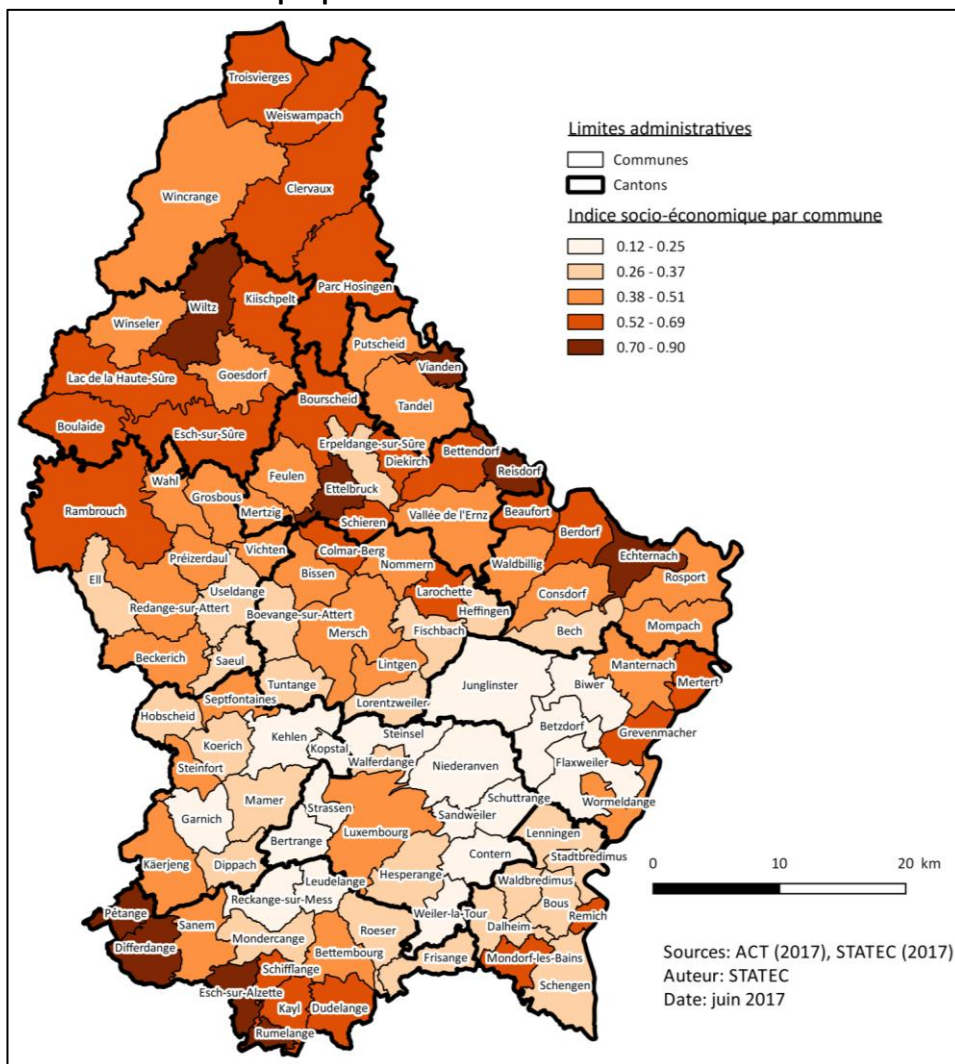
Autre variable qui mesure les disparités territoriales : le **chômage**. Il varie entre 2,6 % dans la commune de Bech et 13,2 % à Esch-sur-Alzette (2015). Il en ressort que les chômeurs se concentrent principalement dans les grandes villes du pays. Les communes qui englobent les plus grandes villes du pays (Luxembourg, Esch-sur-Alzette, Differdange, Dudelange, Pétange, Rumelange, Bettembourg, Ettelbruck, Diekirch, Wiltz, Echternach), se positionnent toutes (sauf Bettembourg) dans le bas du classement, avec des taux de chômage supérieurs à 6,9 %.

Au Luxembourg, il existe de fortes différences régionales en termes de **salaires médians**. Il passe de 2 592 € dans la commune de Reisdorf jusqu'à 4 821 € à Niederanven. Globalement, les salaires médians au nord et au centre du territoire luxembourgeois sont plus faibles qu'au sud. La pointe nord du Luxembourg, une partie de la Nordstad, la partie inférieure de la vallée de l'Ernz blanche, ainsi que les communes de Wiltz, de Vianden, de Beaufort et d'Echternach présentent les salaires médians parmi les plus faibles. Les communes de l'ancien bassin minier au sud et sud-ouest du pays, ainsi que certaines communes longeant la frontière allemande présentent également des salaires médians bas. A contrario, le salaire médian apparaît comme particulièrement élevé dans les communes périphériques de l'agglomération du Luxembourg.

La part des personnes travaillant dans des **professions CITP de « bas niveau »** varie de 6,4 % dans la commune de Weiler-la-Tour à 31,6 % à Vianden. Une part importante de la population résidant au nord et au centre du pays travaille dans ce type de professions. La répartition spatiale du phénomène étudié y apparaît comme relativement homogène. Néanmoins, un axe est/nord-est entre Echternach et la Nordstad, englobant les communes d'Echternach, Larochette, Reisdorf, Bettendorf, Schieren et Ettelbruck, ainsi que les communes de Vianden et de Wiltz sortent du lot, avec des parts en professions de « bas niveau » particulièrement élevées. La partie centre-sud du pays présente des résultats globalement moins élevés à l'exception de l'ancien bassin minier.

La part des **ménages monoparentaux** varie entre 4,1 % dans la commune de Saeul et 10,5 % dans la commune de Heffingen. La moyenne nationale s'élève à 8,0 % (2011). Beaucoup de ménages monoparentaux se concentrent dans les communes qui se trouvent à la limite entre les régions nord et centre, alors que la région sud connaît des pourcentages moins élevés (sauf ancien bassin minier, Mondercange et Schuttrange). Au centre-sud du pays, avec comme point central la commune de Luxembourg, le taux de ménages monoparentaux est faible (entre 6,4 % et 7,5 %).

Indice socio-économique par commune en 2017



Méthodologie

Le STATEC, en accord avec le ministère de l'Intérieur, a retenu **cinq variables** composant cet indice synthétique :

(1) La part des personnes qui bénéficient du revenu minimal garanti, (2) le taux de chômage, (3) le salaire médian, (4) la part des personnes résidentes qui ont un emploi et qui travaillent dans des professions figurant à la classification internationale type des professions de « bas niveau » et (5) la part des ménages monoparentaux parmi l'ensemble des ménages. Cet indice est construit selon la même méthodologie que l'Indicateur du développement humain calculé par les Nations Unies.

La publication (Bulletin du STATEC N°02/2017) sera prochainement disponible au STATEC b.p. 304, L-2013 Luxembourg, tél.: 247-84219, fax 46 42 89, E-mail: info@statec.etat.lu et peut être téléchargée gratuitement à l'adresse <http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/series/bulletin-statec/2017/02-17-Indice-socio-economique/index.html>

Bureau de presse

Christian Welter | Tél 247-84281 | Gsm 621 206 683 | Fax 26 20 19 02 | press@statec.etat.lu

Pour en savoir plus

François Peltier | Tél 247-84397 | francois.peltier@statec.etat.lu

Charlie Klein | Tél 247-84276 | charlie.klein@statec.etat.lu

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.